Corrigé – Brevet 2017 – Français - questions et compréhension – Pondichéry

Simone de Beauvoir, La Force de l'Âge, et Vittorio Matteo Corcos, Rêves, Passer de « je » à « nous » (la narratrice et sa sœur)

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Questions – Simone de Beauvoir, La Force de l'Âge, et Vittorio Matteo Corcos, Rêves *(20 pts)*

Sur le texte littéraire (document A)

1) Le sentiment dominant des lignes 1 à 5 est une joie intense, presque une ivresse. On peut relever le verbe « grisa » (l. 1), qui évoque une sorte d'ivresse, le verbe « je m'émerveillais » (l. 4) et le verbe « je jubilais » (l. 5), qui exprime une joie débordante ; on pourrait ajouter « légèreté » (l. 4) et « je m'ébrouais » (l. 5). La cause de cette joie est la liberté que la narratrice vient d'obtenir en s'installant à Paris : « Ce qui me grisa lorsque je rentrai à Paris, en septembre 1929, ce fut d'abord ma liberté » (l. 1-2). Cette liberté, dont elle avait rêvé « dès l'enfance » (l. 2), est enfin devenue réelle : « Soudain, je l'avais » (l. 3).

2) Dans cette phrase, la narratrice évoque d'abord des goûts alimentaires, « le chocolat » et « le bortsch », un potage russe qui apporte une touche d'exotisme ; puis des goûts qui concernent son rythme de vie, « les longues siestes et les nuits sans sommeil », c'est-à-dire une existence libérée des horaires ordinaires. Mais le goût qu'elle met en avant est celui de son « caprice », c'est-à-dire le plaisir de n'obéir qu'à ses envies du moment. Il est souligné de plusieurs façons : la conjonction de coordination « mais » crée une rupture après l'énumération ; l'adverbe « surtout » le place au-dessus de tous les autres ; la répétition du verbe « j'aimais » le met en relief ; enfin, il est placé en fin de phrase, position d'insistance, et il est au singulier après une série de pluriels. Les autres goûts ne sont finalement que des manifestations de ce caprice, donc de sa liberté.

3) Dans la proposition « j'y avais rêvé dès l'enfance », le verbe « rêver » est conjugué au **plus-que-parfait de l'indicatif** (auxiliaire « avoir » à l'imparfait, « avais », suivi du participe passé « rêvé »). Ce temps exprime l'**antériorité** d'une action par rapport à un autre moment du passé : le rêve de liberté, né dans l'enfance, est antérieur au retour à Paris en septembre 1929, raconté au passé simple (« grisa », « rentrai »). Il souligne ainsi que cette liberté est l'aboutissement d'un désir très ancien.

4) a- Les deux phrases sont unies par un rapport d'**opposition**. La première évoque le passé, fait d'efforts et de difficultés (« j'avais durement peiné », « je butais contre des obstacles ») ; la seconde, introduite par l'adverbe « Maintenant », présente un présent facile, sans aucun obstacle (« nulle part je ne rencontrais de résistances »). L'opposition est aussi temporelle : avant / maintenant.

4) b- Phrase complexe avec une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle d'opposition, introduite par « alors que » :

> « **Alors que** j'avais durement peiné, **que** j'avais eu peur d'échouer, **que** je butais contre des obstacles et **que** je me fatiguais, maintenant, nulle part je ne rencontrais de résistances, je me sentais en vacances, et pour toujours. »

(On pouvait aussi placer la subordonnée après la principale : « Nulle part je ne rencontrais de résistances, je me sentais en vacances, et pour toujours, **alors que** j'avais durement peiné. . . » ; « tandis que » convient également.)

5) La nouvelle chambre occupe une place essentielle dans la vie de la narratrice.

D'abord, elle est le symbole de sa **liberté et de son indépendance**. Pour la première fois, elle possède un lieu à elle : « Voilà qu'enfin moi aussi j'étais chez moi ! » (l. 11). L'exclamation et l'adverbe « enfin » montrent qu'elle attendait ce moment depuis longtemps, puisque, vers douze ans, elle avait « souffert de ne pas posséder à la maison un coin à moi » (l. 5-6). Elle a aménagé elle-même ce lieu : « J'avais acheté des meubles en bois blanc » (l. 12), « un divan assorti au papier orange dont j'avais fait tendre les murs » (l. 15-16). La chambre reflète ses choix et marque son entrée dans l'âge adulte, celui de « la grande jeune fille » (l. 2-3) dont elle rêvait enfant.

Ensuite, la chambre est un **refuge qui protège sa solitude**. Même l'odeur du poêle lui plaît, car « il me semblait que cette odeur défendait ma solitude » (l. 18-19). Le bonheur suprême est de s'isoler : « Quelle joie de pouvoir fermer ma porte et passer mes journées à l'abri de tous les regards ! » (l. 19-20). Elle échappe ainsi au contrôle des autres, comme le confirme la suite : « personne ne contrôlait mes allées et venues » (l. 26).

Enfin, elle est la **réalisation d'un rêve d'enfance** : elle ressemble à la chambre de la collégienne anglaise de *Mon journal*, avec son divan et ses rayons de livres. Le décor importe d'ailleurs peu : « il me suffisait encore de pouvoir fermer ma porte pour me sentir comblée » (l. 23-24). Ce qui compte, c'est la liberté que la chambre représente.

6) La lecture tient une place centrale dans la liberté nouvelle de la narratrice : elle en est à la fois la source et l'une des manifestations.

C'est une lecture qui a fait naître son rêve de liberté : enfant, « Lisant dans *Mon journal* l'histoire d'une collégienne anglaise » (l. 6), elle a contemplé « avec nostalgie » l'image de sa chambre, avec « des rayons couverts de livres » (l. 8), où la jeune fille « lisait [. . .] sans témoin » (l. 9). Cette image a façonné ses goûts, puisqu'« à cause, peut-être, de l'image de *Mon journal* » (l. 21), elle préfère encore les chambres qui offrent « des rayonnages » (l. 22).

Une fois libre, elle réserve aux livres une place dans son espace : elle a installé « des rayons pour mettre mes livres » (l. 15). Surtout, la lecture fait partie des plaisirs que lui permet sa liberté : elle peut « lire au lit toute la nuit » (l. 27), sans que personne ne la surveille. Lire quand on veut, aussi longtemps qu'on veut, devient un signe concret de son indépendance.

Sur le texte littéraire et l'image (documents A et B)

7) Le tableau de Vittorio Matteo Corcos, *Rêves*, peint en 1896, représente une jeune femme assise seule sur un banc de bois, devant un mur clair où retombent quelques branches feuillues ; des feuilles mortes jonchent le sol. Vêtue d'une longue robe aux manches bouffantes, elle a les jambes croisées, un bras posé sur le dossier du banc et le menton appuyé sur la main. Elle ne lit pas : à côté d'elle sont posés un chapeau de paille, une ombrelle et une petite pile de livres fermés. Son visage est grave et son regard, fixe, est tourné vers le spectateur. Son attitude est celle d'une jeune femme songeuse, absorbée dans ses pensées, peut-être un peu mélancolique, mais aussi assurée : sa pose détendue et son regard direct étaient peu conventionnels pour une jeune fille de la fin du XIX^{e} siècle.

Le tableau introduit ainsi l'image d'une **lectrice rêveuse** : la lecture terminée, les livres refermés continuent de nourrir son imagination, comme le suggère le titre *Rêves.* C'est aussi l'image d'une jeune femme indépendante, seule, qui pense par elle-même.

Cette vision rejoint en grande partie celle du texte. Chez Simone de Beauvoir aussi, la lecture nourrit les rêves : l'image d'une chambre dans *Mon journal* a fait naître son désir de liberté, et elle associe les livres à la solitude et à l'indépendance d'une jeune femme. Mais il existe une différence : la jeune femme du tableau semble encore rêver d'une autre vie, avec une certaine mélancolie, et elle est exposée au regard du spectateur ; la narratrice, elle, a réalisé son rêve, elle dit sa joie (« je jubilais », l. 5) et lit « à l'abri de tous les regards » (l. 20), enfermée dans sa chambre.

> 💡 **Astuce.** Pour une question sur une image, suis toujours le même ordre : ce que tu vois (personnage, posture, objets, décor), ce que cela signifie (ici, les livres fermés et le titre *Rêves*), puis la comparaison avec le texte, en nuançant (points communs et différences).

Réécriture – Passer de « je » à « nous » (la narratrice et sa sœur) *(5 pts)*

> « **Nous sommes** très longtemps **restées indifférentes** au décor dans lequel **nous vivions** ; à cause, peut-être, de l'image de *Mon journal* **nous préférions** les chambres qui **nous** offraient un divan, des rayonnages ; mais **nous nous accommodions** de n'importe quel réduit ».

Modifications : « je suis » → « nous sommes » (auxiliaire « être » au présent, 1re personne du pluriel) ; « restée » → « restées » (participe passé employé avec « être », accordé avec le sujet « nous », féminin pluriel puisqu'il désigne la narratrice et sa sœur) ; « indifférente » → « indifférentes » (adjectif attribut du sujet, féminin pluriel) ; « je vivais » → « nous vivions » et « je préférais » → « nous préférions » (imparfait, terminaison -ions) ; « m' » → « nous » (pronom complément) ; « je m'accommodais » → « nous nous accommodions » (verbe pronominal : le pronom réfléchi change aussi). Le verbe « offraient » ne change pas : son sujet est « qui », mis pour « les chambres ».

> ⚠ **Piège.** « Nous » désigne ici deux sœurs : n'oublie pas le féminin pluriel de « restées » et de « indifférentes », et le double pronom de « nous nous accommodions ». Ne touche pas à « offraient », qui ne dépend pas de « je ».

Conseils pour le jour J

Tu disposes d'1 h 10 pour 25 points : réserve une dizaine de minutes à la réécriture, qui rapporte 5 points presque assurés si tu vérifies chaque accord. Les questions 5 et 7, à 4 points, demandent un vrai développement : pour la 5, la consigne exige « au moins deux idées », alors construis deux ou trois paragraphes nettement séparés, chacun appuyé sur des citations.

Toutes les réponses doivent être rédigées : reprends les termes de la question, cite le texte entre guillemets avec le numéro de ligne, puis explique ce que la citation montre. En grammaire (questions 3 et 4), nomme précisément le temps et le rapport logique, puis justifie ton choix.

Pour le tableau, regarde-le vraiment avant d'écrire : la posture de la jeune femme, les livres fermés posés près d'elle et le titre *Rêves* sont les indices qui te permettent de relier l'image au thème du texte, la lecture et la liberté.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).